

## INÉDIT • Puisé dans les archives

Mon cher Bourgmestre,

C'est dans l'anonymat provincial, que je me dois de te prévenir, qu'une manœuvre électorale est en gestion, contre ta politique, dont l'origine se fait par l'entrée de la commune de Longueville, dans vos fusions avec Chaumont-Gistoux.

Il a été saisi, dans un entretien avec un haut fonctionnaire, du Ministère de l'Intérieur, que M. le député COURTOY, s'était imposé pour fusionner la commune de Longueville avec Chaumont-Gistoux, et ce pour renforcer, le parti P.S.C. en accord avec M. Dallemagne.

En effet, la commune de LONGUEVILLE est 90% P.S.C.

Selon certaines personnes de Longueville, il s'avèrerait, que M. DALLEMAGNE aurait fait prendre, une décision par son conseil communal, lui donnant les pleins pouvoirs de décider personnellement et lui seul, la question fusion.

Lettre anonyme envoyée le 12 mars à Omer Bidoul.

Archives Omer Bidoul

C'est une lettre anonyme et l'on en pense ce qu'on veut. Cela dit... Tous les plans antérieurs à celui de Joseph Michel, à l'exception d'une demi-suggestion de l'Union des villes et communes, situaient Longueville dans un regroupement avec Incourt ou Opprebais. C'est donc peu de temps avant l'envoi du Plan Michel que le changement de perspective a dû s'opérer. Par ailleurs, des témoignages confirment que Maurice Dallemagne suivait de près le dossier des fusions.

On ne saura sans doute jamais ce qui a finalement fait basculer cette petite commune rurale vers l'entité résidentielle de Chaumont-Gistoux. Située depuis toujours dans le canton électoral et judiciaire de Jodoigne, sans route carrossable vers l'ouest, Longueville a sans doute préféré valoriser ses terres dans une entité aux lotissements juteux.

Enfin, Maurice Dallemagne était PSC, André Docquier l'était encore à l'époque (présent sur les listes sénatoriales d'avril 1977) et le député permanent PSC Émile Courtoy, extrêmement influent, aura sans doute préféré garantir un maïorât à Chaumont-Gistoux plutôt que de risquer la mise dans une joute incourtoise bien incertaine.

## Brèves de fusion

## Les préfusions

● Chaumont, noyau historique de la commune, était une terre franche appartenant, jusqu'à la Révolution française, à la principauté de Liège et Gistoux, sur la chaussée, n'en est que l'extension.

● En revanche, Dion-Valmont est le résultat d'une fusion entre Dion-le-Val et Dion-le-Mont, intervenue en 1970. Ces deux villages auraient dû être regroupés dès 1810 mais les habitants refusèrent le décret impérial avec énergie.

Le dernier bourgmestre de Dion-le-Val était Max Denis, régisseur du château de Valkeneer. Devant l'afflux de nouveaux habitants, il proposa à Omer Bidoul d'unir leurs forces pour créer de nouveaux lotissements.

## Les élections de 1970

● Bonlez. Le bourgmestre Albert Collette (PSC), en place depuis 1959, remporte cinq sièges sur sept. Il constitue son collège avec Joseph Gaspar et Luc Delisse mais ce dernier démissionne après six mois et est remplacé par Constantin Thyron, issu de l'opposition.

● Chaumont-Gistoux. Cette année-là, trois listes se présentent aux suffrages, obtenant chacune un peu plus de 300 voix et 3 sièges au conseil. Déçu de son résultat, Alphonse Donvil, le bourgmestre sortant démissionne. André Docquier

(PSC), alors clerc de notaire chez Jamar, prend le maïorât. Au collège, René Renier et Alfred Tilman.

● Corroy-le-Grand. Avec quatre sièges sur sept, l'agriculteur Michel Vandenschrick (IC) prend la succession de René Salmon. Au collège : René Bourgaux et André Flemaal.

● Dion-Valmont. La toute nouvelle commune de Dion-Valmont réussit bien à Omer Bidoul (PSB), bourgmestre de Dion-le-Mont depuis 1953, qui réussit presque un grand chelem avec huit sièges sur neuf. Au collège : Clément Jacob, Albert Clusman, Luc Dellisse, Albert Collette, Michel Vandenschrick, les journaux d'époque ainsi que les archives d'Omer Bidoul et de Joseph Michel.

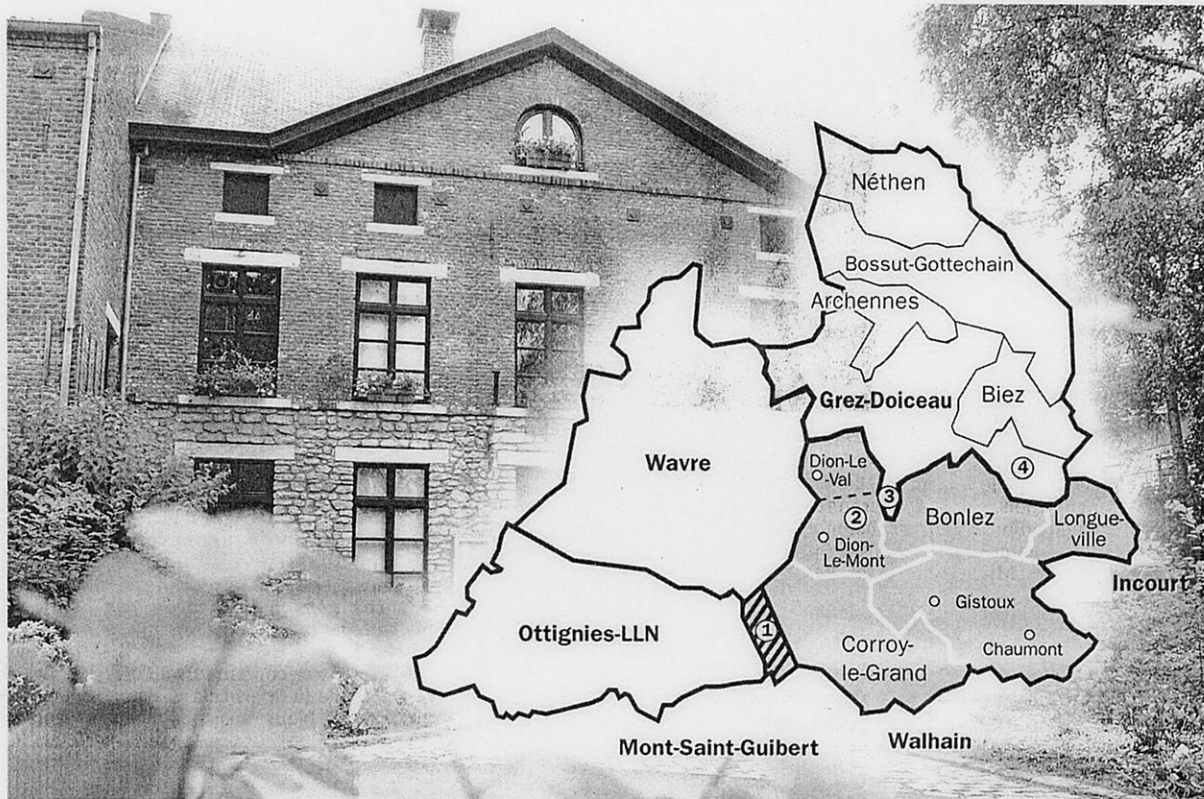
● Longueville. Dans cette petite localité sans histoire, on n'a plus voté aux communales depuis... 1947 ! Maurice Dallemagne (PSC) est depuis lors maïeur « sans lutte ». Au collège : Nestor Colon et Augustin Houbart.

## En 1976

Le 10 octobre 1976, quatre listes se présentent aux électeurs de Chaumont-Gistoux et seules deux obtiennent des élus. André Docquier rassemble les maïeurs de Bonlez et de Corroy contre la liste des deux Bidoul (Omer et Fernand). Il récolte 10 conseillers sur 15 et constitue son premier collège avec Albert Collette, Michel Vandenschrick et Fernand Gilson. Maurice Dallemagne ne s'était pas présenté.

## HISTOIRES DE FUSIONS • Chaumont-Gistoux

## Et Corroy-le-Grand perdit la guerre de la Baraque



(1) Toute la partie à l'est de l'autoroute E 411 (190 hectares) est reprise par Ottignies, en ce compris le hameau de la Baraque. (2) Les deux Dion ont fusionné en 1970. (3) Depuis 1959, les habitants de Fontenelle se battent pour être rattachés à Bonlez. (4) Le bourgmestre de Biez proposa la fusion de Biez, Bonlez, Longueville et du hameau de Hèze.

Entre les appétits de Wavre et Ottignies, Chaumont-Gistoux a assis sa réputation de commune résidentielle et décroché Longueville au passage...

LES IDÉES de regroupement ne manquaient pas dans les Ardennes brabannes et les empoignades y étaient parfois bien rudes. Avec les témoignages d'Henri Jacques, Lucien Colon, André Demoulin, Omer Bidoul, André Clusman, Luc Dellisse, Albert Collette, Michel Vandenschrick, les journaux d'époque ainsi que les archives d'Omer Bidoul et de Joseph Michel.

## Nous ne sommes pas des Sudètes !

En 1968, à la suite du « Wahlen buiten » de sinistre mémoire, les francophones de Louvain s'installent en Brabant wallon. Une loi d'expropriation crée un domaine universitaire de plus de mille hectares, à cheval sur les communes de Wavre, Limal, Ottignies, Corbais et Corroy-le-Grand. Dès 1970, Corroy-le-Grand, qui possède près de 190 hectares au-delà de l'autoroute de Namur, débordant sur le plateau de Lauzelle et le hameau de la Baraque (une quarantaine de maisons à l'époque), se rendit bien compte que sa situation

devenait intenable. Son conseil communal vote une première motion interdisant tout démantèlement de son territoire.

En avril 1974, deuxième coup de semonce. Le collège de Corroy, présidé par Michel Vandenschrick, vient d'apprendre que la commune d'Ottignies a, en juin 1973, fait voter une motion « qu'elle aurait voulu garder secrète » revendiquant Lauzelle et la Baraque.

L'âme de la révolte, c'est l'échevin René Bourgaux, attaché au Parlement pour le rapport analytique. Il rédige une motion vengeresse, distribuée en toutes boîtes et dont il n'a pas peur de répéter les termes les plus rudes au journaliste du *Soir* Jean Vandendries : « Je réprouve ce procédé qui n'est pas loin de rappeler certaines revendications territoriales qui firent les époques troublées de l'entre-deux-guerres et permirent le développement de certaines théories totalitaires anti-démocratiques. Les habitants de la Baraque ne sont pas des Sudètes ! »

## Omer a bonne presse

Dion-le-Val et Dion-le-Mont viennent à peine de digérer leur fusion que les voilà relancés dans une plus grande opération. Omer Bidoul travaille aux cycles Peugeot, la seule industrie de sa petite commune, aux portes de Wavre, et dont il est bourgmestre depuis 1953. Il a quasi hérité de Dion-

le-Val et d'une veuve, M<sup>me</sup> de Valkeneer, extrêmement entreprenante. À la tête des établissements Bonte, spécialisés en matériel d'imprimerie, elle compte bien réaliser de nombreux lotissements sur ses terres et de faire réaliser les travaux de voirie aux frais de la commune. Omer résiste, tant et plus, tout en concrétisant de son côté, avec les Habitations Modernes, un lotissement social de 132 maisons du côté de Bonly.

Pour ce qui est des fusions, il envisage positivement le regroupement avec Bonlez, Corroy et Chaumont mais rejette Longueville avec énergie. À tout prendre, il préfère encore rejoindre le grand Wavre avec le bourgmestre Justin Peeters (PSB) à sa tête. Mais c'était trop demander aux stratèges libéraux et chrétiens, maîtres de la coalition sous le gouvernement Tindemans I, qui préfèrent assurer la mainmise du PSC André Docquier, bourgmestre de Chaumont-Gistoux en y arrivant la commune rurale de Maurice Dallemagne... tout en laissant aux libéraux de Limal et de Bierges le soin de déboulonner Peeters (lire notre édition du 2 mai).

## Non à la déportation politique !

À Bonlez, c'est le vaudeville quasi permanent. En 1970, Albert Collette croyait s'offrir des élections sans lutte, en proposant à l'opposition de former

une seule équipe. À son retour de vacances, il constate que Constantin Thyron a également déposé sa liste. En moins d'un an, Albert Collette et Constant Marchal, un dernier fidèle, deviennent ultra minoritaires au conseil. L'atmosphère est orageuse. Constantin vient régulièrement aux mains et les procédures judiciaires entre lui et le bourgmestre s'éterniseront bien après les fusions.

À la suite de contacts avec Marcel Hannon, bourgmestre de Biez, un premier projet de fusion s'ébauche avec Longueville, imaginant également faire main basse sur le hameau de Hèze (Grez-Doiceau). Collette prend contact avec Fernand Vanbéver et se rend bien compte que c'est cause perdue.

Dès lors, à l'arrivée du plan Michel, en février 1975, Collette défend un autre projet avec Grez-Doiceau, Archennes et Biez mais avec de telles modifications de territoire que son opposant, Constantin Thyron, se retrouverait « exilé » à Chaumont-Gistoux ! L'opposition impose donc la fusion proposée par Michel, exclut Longueville... tout en exigeant, en pure perte, de récupérer sur Grez-Doiceau le hameau de Fontenelle.

## Tourisme et villégiature

À Chaumont-Gistoux, après des élections extrêmement disputées, l'unanimité est retrouvée autour du Plan Michel. Des quatre communes concernées,

## Le pourquoi du comment

Joseph Michel, en février 1975, proposa la fusion de Bonlez, Chaumont-Gistoux, Corroy-le-Grand et Dion-Valmont sous l'appellation de Gistoux. Pour assurer une majorité sociale-chrétienne lors des élections de 1976, Longueville y a été ajoutée.

## Pourquoi ?

Si Chaumont fut à l'origine de la commune, comme souvent en pareil cas, c'est Gistoux qui connut le développement le plus fulgurant et allait être la plus proche du centre géographique du regroupement.

Le bourgmestre André Docquier plaidera néanmoins pour le respect intégral du nom de Chaumont-Gistoux. Quant à Longueville...

## Comment ?

Son bourgmestre Maurice Dallemagne coupa tous les ponts avec les communes du côté d'Incourt et négocia avec Chaumont-Gistoux la construction d'une voirie carrossable vers l'Ouest. Les appuis politiques et la volonté délibérée d'empêcher les socialistes d'Omer Bidoul de remporter les élections firent le reste.

c'est la seule qui défend la candidature de Longueville. Toutes les autres (Corroy, Dion et Bonlez) se méfiaient de cette petite commune rurale, sans aucune voie carrossable vers l'ouest et dirigée par un bourgmestre catholique dont les pratiques professionnelles lui avaient valu la déchéance de son étude de notaire.

Le conseil fait également bloc autour de l'appellation de Chaumont-Gistoux, regrettant que l'on veuille abandonner le village le plus ancien de la future entité et connu dans toute la Belgique comme synonyme de « tourisme et de villégiature ».

## Grève à Dion

La décision gouvernementale tombe en juillet et tous se résignent.

Tous ? Non ! Omer Bidoul retrouve le chemin de la résistance et entame une « grève administrative » contre la décision d'adopter Longueville à la nouvelle entité. Convoqué chez le gouverneur, le chevalier de Neef, il se fait longuement sermonner...

« Alors, conclut le gouverneur, quelle peine faudra-t-il vous appliquer ? »

Omer réfléchit : « Je souhaite la même peine que celle encourue par les bourgmestres flamands qui avaient refusé, en 1962, d'exécuter le volet linguistique du recensement. »

C'est-à-dire rien !

Stéphane VANDEN EEDE

## QUE SONT DEVENUES LES MAISONS COMMUNALES ?

## CHAUMONT



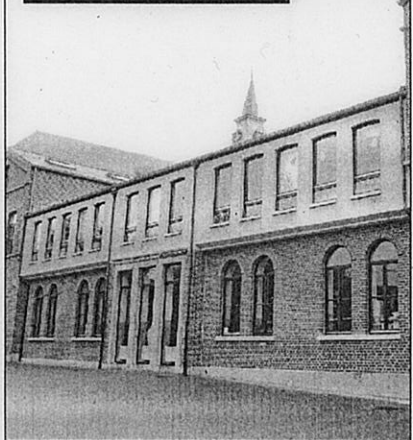
À Chaumont, le magnifique bâtiment de l'ancienne maison communale abrite aujourd'hui le musée KW. Rocher

## LONGUEVILLE



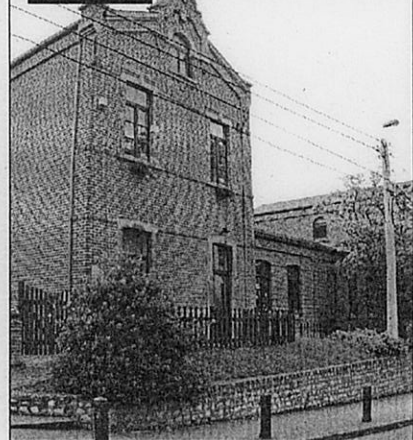
À Longueville, le magasin Oxfam s'est installé dans les locaux de l'ancienne maison communale. Rocher

## CORROY-LE-GRAND



L'ancienne maison communale de Corroy-le-Grand est toujours propriété communale et abrite une école de la commune. Rocher

## BONLEZ



À Bonlez, les anciens bureaux de l'administration communale abritent aujourd'hui des locaux de l'école communale. Rocher

## DION-VALMONT



L'entité de Dion-Valmont, créée en 1970, avait sa maison à Dion-le-Mont. Ce bâtiment appartient toujours à la commune. Rocher